

Observatoire départemental de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité,

de l'animation de la vie sociale

et de l'accès aux droits

Partie 4 : Animation de la Vie Sociale

Etat des lieux au 31 décembre 2022









Sommaire

Présentation del'ObservatoirePage 3

Synthèse
Page 7

Contexte sociodémographique Page 14

- La répartition des structures d'Animation de la Vie Sociale Page 29
- La fréquentation et la participation des habitants Page 32
- Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale Page 38
- Le fonctionnement des structures d'Animation de la Vie Sociale Page 47

Présentation Jobale de Observatoire



Présentation globale de l'Observatoire Méthodologie retenue

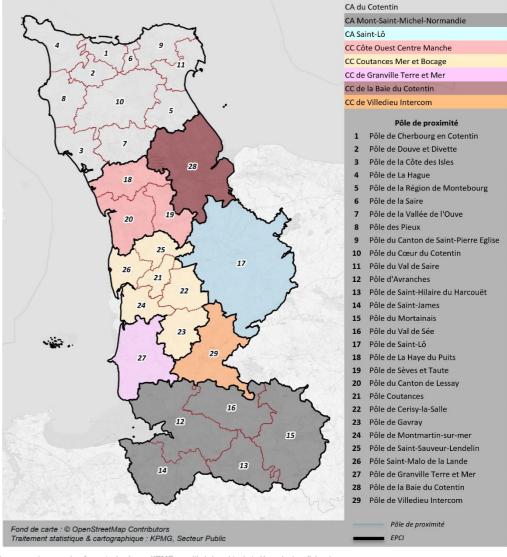
Dans le cadre de l'observatoire départemental porté par la CAF de la Manche, le Département de la Manche et la MSA, 5 livrables thématiques sont élaborés, chacun portant sur l'une des thématiques suivantes :

- · La petite enfance
- · L'enfance et la jeunesse
- · La parentalité
- L'animation de la vie sociale
- · L'accès aux droits

Pour chacun de ces rapports, les analyses sont effectuées (sous réserve de la disponibilité des données) à l'échelle **des EPCI**, dans les contours arrêtés au 1^{er} janvier 2023, mais également à l'échelle **des pôles de proximité** (*cf carte ci-contre*), qui constituent des territoires infracommunautaires identifiés par les EPCI actuels.

Chaque EPCI fait par ailleurs l'objet d'une fiche d'analyse dédiée sur l'ensemble des thématiques de l'observatoire.

En complément des données quantitatives et qualitatives recueillies auprès des professionnels des différentes institutions mobilisées autour de l'observatoire, **une enquête à destination des parents de jeunes enfants** a été menée entre juillet et septembre 2023, et a permis de venir enrichir le livrable petite enfance.





Présentation globale de l'Observatoire Cartographie de la démarche PESL

L'Observatoire départemental s'inscrit dans le cadre du déploiement des projets éducatifs sociaux locaux au sein des territoires du département. Proposant une démarche participative et un cadre méthodologique structurant, le PESL permet de croiser la demande sociale et la commande publique au sein de chaque territoire dans les thématiques de la parentalité, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits.

Le déploiement des PESL est accompagné par le Pôle Ressources Départemental et se décline en 3 phases :

- 1. Une phase préparatoire (estimée à entre 15 et 24 mois) qui comprend la sollicitation des partenaires et la mise en place de la gouvernance ainsi que la réalisation de documents préparatoires.
- 2. Une phase de conventionnement (estimée à 3 mois) qui est une phase de concertation permettant d'affiner collectivement le plan d'action du PESL ainsi que de le signer.
- 3. Une phase de suivi et d'évaluation (estimée à 48 mois) qui comprend la mise en place des actions, leur suivi et leur évaluation.

Au 31.12.2022:

- Quatre territoires avaient un PESL, installé depuis plusieurs années : Saint-Lô Agglo, la commune de La Hague, la commune de Cherbourg-en-Cotentin et la CA Mont-Saint-Michel-Normandie (en bleu sur la carte ci-contre).
- Deux autres territoires étaient engagés dans la démarche PESL mais n'avaient pas encore signé : la CC Coutances Mer et Bocage (en cours de finalisation du plan d'action de la phase préparatoire) et la CC Côte Ouest Centre Manche (entrée dans la démarche PESL en juillet 2021, en phase préparatoire) (en vert sur la carte ci-contre).

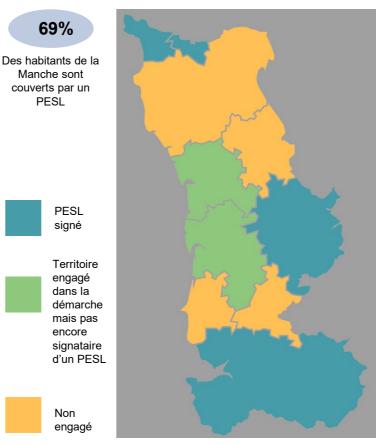
Ainsi, quatre territoires restaient non couverts par la dynamique PESL : la CC de la Baie du Cotentin, la CC de Granville Terre, Mer et la CA du Cotentin (à l'exception de Cherbourg-en-Cotentin et La Haque) et la CC Villedieu Intercom.

Etat d'avancement des engagements des collectivités territoriales au 31.12.2022

Source: www.pesl-manche.fr

69%

PESL



Propos préalable

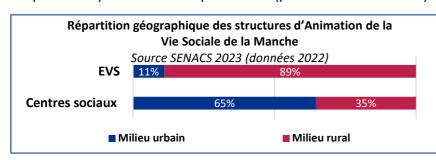
Présentation des structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS)

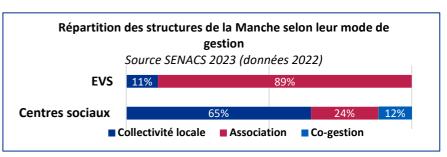
Les structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) font l'objet d'un agrément par la Caf selon les critères fixés à la circulaire CNAF 2012-2013. Elles répondent aux missions suivantes :

- Constituer des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en favorisant la mixité sociale ;
- Permettre aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Les finalités sont multiples : inclusion sociale et socialisation des personnes ; développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire ; prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité.

Si les deux types de structures bénéficient d'un agrément Caf et poursuivent les mêmes objectifs, les espaces de vie sociale se distinguent des centres sociaux par la taille des structures (généralement des petites structures de proximité) et le lieu d'implantation (plutôt en milieu rural).





Notice méthodologique concernant les données analysées

Les données analysées sont issues de l'INSEE, d'une analyse documentaire (sites internet, plaquettes d'information des structures...) et principalement de l'observatoire SENACS (Système d'Echanges National des Centres Sociaux) alimenté par l'enquête 2023 portant sur les données 2022. De fait, les structures en cours de préfiguration en 2022 ne sont pas intégrées dans les données chiffrées analysées, n'ayant pas répondu à l'enquête.



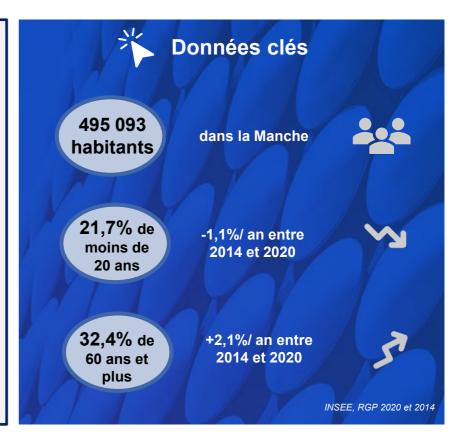
Synthèse



Les dynamiques de population



- Des structures d'animation de la vie sociale essentiellement concentrées sur les agglomérations (24 structures sur 35), conformément à la répartition de la population départementale;
- Une augmentation de la population de séniors et une diminution de la population de jeunes de moins de 20 ans;
- Une répartition de la population par tranches d'âge dans la Manche qui implique de porter une attention particulière aux séniors sur l'ensemble du territoire : ainsi, en 2022, la quasi-totalité des structures déployait des actions à destination des séniors.

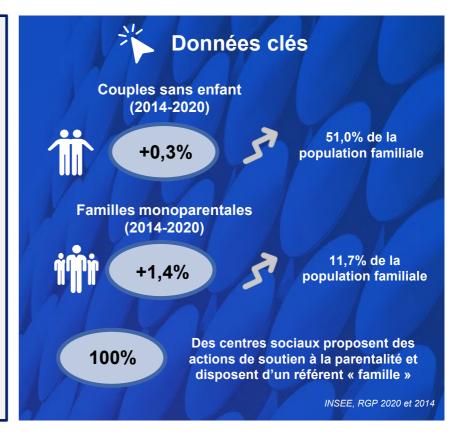




Les familles manchoises



- Une augmentation des couples sans enfant (déjà sur-représentés par rapport à la moyenne nationale) et des familles monoparentales dans le département;
- Deux enjeux structurants pour les structures AVS dans leur dimension familiale :
 - L'attractivité du territoire dans un contexte de diminution des familles avec enfant(s);
 - Le soutien à la parentalité : 100% des centres sociaux disposent ainsi d'un référent famille et déploient des actions d'accompagnement à la parentalité.

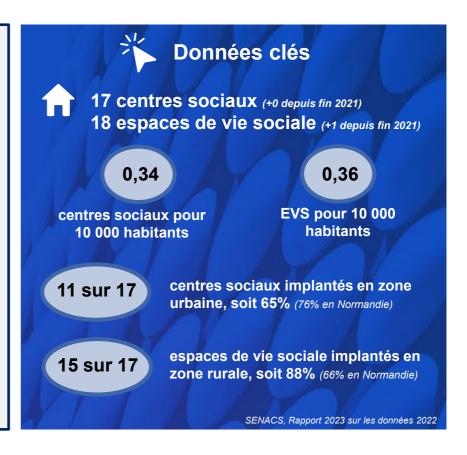




La répartition des structures d'Animation de la Vie Sociale



- Un territoire globalement bien couvert en structures d'animation de la vie sociale avec un seul EPCI dépourvu de structure (Villedieu Intercom);
- La création d'un espace de vie sociale en 2022;
- Une implantation des centres sociaux majoritairement en zone urbaine et des espaces de vie sociale essentiellement en zone rurale;
- En lien avec la typologie du territoire, une implantation des structures davantage rurale qu'à l'échelle régionale.

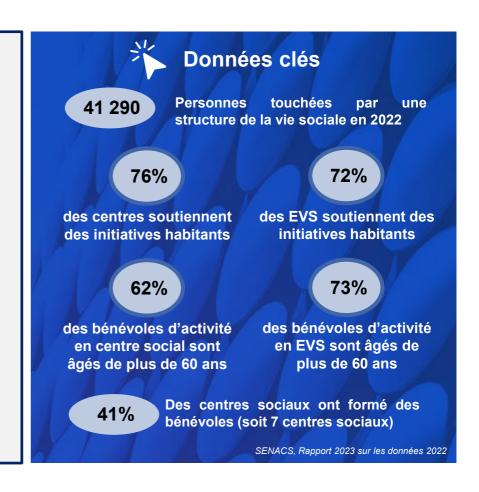




La fréquentation et la participation des habitants



- Une amplitude horaire et accueil des publics élargi;
- Un accompagnement aux associations et entreprises qui se développe (37 associations accueillies par un centre social en moyenne, contre 30,8 en 2021; et 6 entreprises créées), mais un partenariat qui repose essentiellement sur un soutien logistique aux associations;
- Un soutien important aux initiatives des habitants;
- Un bénévolat essentiellement ponctuel, qui repose surtout sur l'implication des séniors et souligne la nécessité des actions de formation entreprises par les structures.

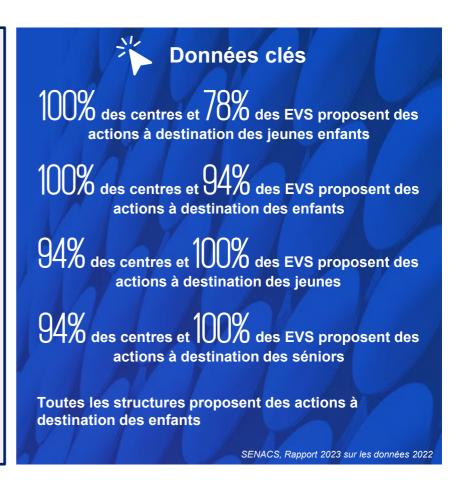




Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale (1/2)



 Des structures polyvalentes, qui investissent quai-toutes les thématiques de l'enfance, de la jeunesse, des adultes et des séniors.

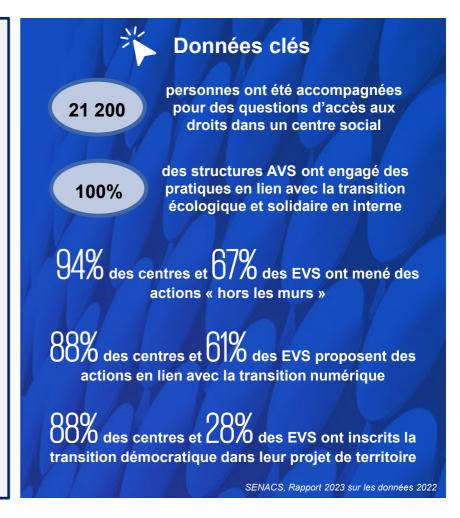




Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale (2/2)



- Des structures engagées sur les thématiques de l'aller-vers, et notamment les centres sociaux (94% ont mené des actions « hors-les-murs », contre 67% des EVS);
- Un travail sur l'accès aux droits en recul, avec une diminution des moyens matériels et humains en matière d'accès aux droits depuis 2020, malgré 21 200 personnes accompagnées sur ce volet au sein des centres sociaux;
- Une thématique écologique et solidaire très investie dans les structures, mais encore trop absente des projets sociaux;
- Un investissement important des structures dans la transition numérique;
- Un investissement dans la transition démocratique à poursuivre, notamment au sein des EVS.





Données Sociodémographiques

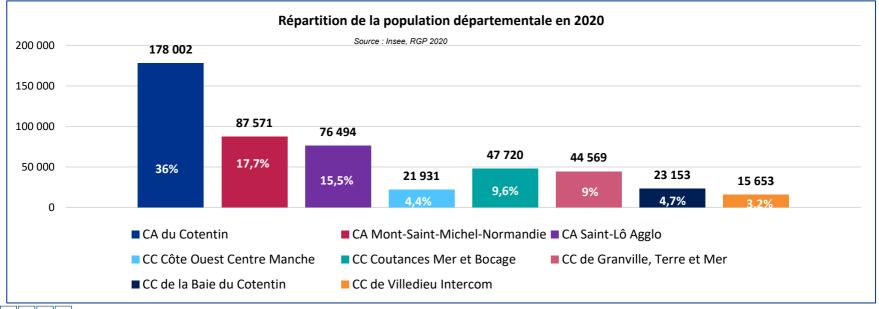


La répartition de la population

Une population concentrée autour des trois communautés d'agglomération du département

- Selon le dernier recensement général de la population de l'INSEE en 2020, la Manche comptait 495 093 habitants.
- La répartition des habitants au sein du département est conforme à celle observée les années précédentes, avec des habitants qui se concentrent au nord du département sur la Communauté d'Agglomération du Cotentin : ce sont ainsi 36,0% des habitants du département qui résident sur la CA, soit 178 002 personnes. A lui seul, le pôle de proximité de Cherbourg-en-Cotentin compte 77 789 habitants, soit presque 16% de la population départementale.
- Les deux communautés d'agglomération **Mont-Saint-Michel-Normandie et Saint-Lô** concentrent respectivement 17,7% et 15,5% de la population. Les autres EPCI du département comptabilisent tous moins de 10% de la population départementale. **Villedieu Intercom constitue toujours l'EPCI le moins peuplé** du département, avec 15 653 habitants soit 3,2% de la population.



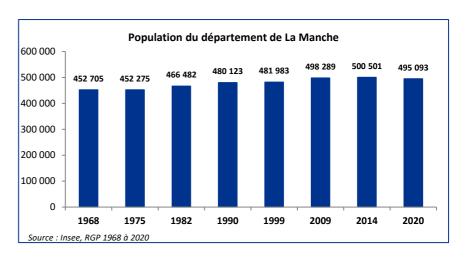


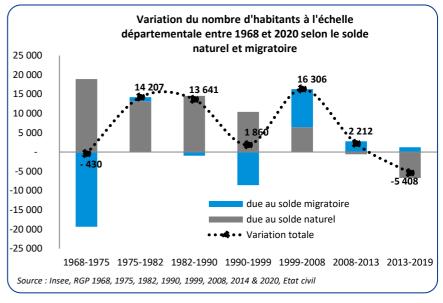


Une tendance à la baisse de la population départementale

- Alors que la tendance était à l'augmentation de la population entre 1968 (452 705 habitants) et 2014 (500 501 habitants), on observe une évolution négative de la population entre 2014 et 2020.
- La population départementale est ainsi passée de 500 501 habitants en 2014 à 495 093 habitants en 2020, soit une diminution d'environ 0,2%/an. Cette baisse est due à un solde naturel négatif (-0,2%/an) non compensée par le solde migratoire nul (0%/an).
- Cette dynamique se retrouve dans l'Orne (-0,5%/an) et la Normandie (-0,1%/an), qui observent un solde migratoire négatif, et un solde naturel négatif ou faible.
- La tendance est contraire à celle observée au sein des autres départements de comparaison qui connaissent une légère augmentation de leur population chaque année (+0,2%/an dans le Calvados et les Côtes d'Armor), et contraire aux évolutions nationales (+0,3%/an entre 2014 et 2020, avec des soldes naturel et migratoire positifs).

| Evolution de la population entre 2014 et 2020 | | | | |
|---|----------------------------------|-------------------------|----------------------------|--|
| | Evolution annuelle moyenne | Due au solde naturel | Due au solde migratoire | |
| MANCHE | -0,2% | -0,2% | 0,0% | |
| CALVADOS | 0,2% | 0,0% | 0,1% | |
| ORNE | -0,5% | -0,3% | -0,3% | |
| COTES D'ARMOR | 0,2% | -0,3% | 0,5% | |
| NORMANDIE | -0,1% | 0,1% | -0,1% | |
| FRANCE | | | | |
| METROPOLITAINE | 0,3% | 0,2% | 0,1% | |





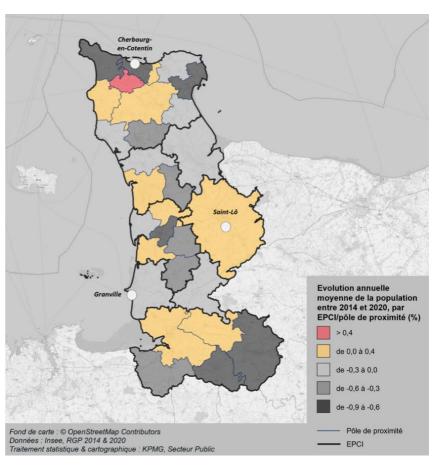


Une diminution de la population constatée sur la majorité des pôles de proximité et des EPCI

- Une diminution de la population est observable sur 17 des 29 pôles de proximité de la Manche, avec une évolution annuelle moyenne négative entre 2014 et 2020.
- Cette baisse est particulièrement forte au sein des pôles de proximité de Coutances, de La Hague, du Val de Saire, et de Saint-Hilaire du Harcouët (-0,8%/an chacun).
- La dynamique démographique a stagné ou a été légèrement positive (entre 0% et 1% par an) dans des pôles de proximité se situant principalement au centre du département. Comme observé l'année passée, le pôle de Douve et Divette est le seul pôle de proximité où la population a nettement augmenté (+1,7% par an).
- Tous les EPCI connaissent ainsi une diminution de leur population, à l'exception de deux territoires qui voient leur population stagner: la CA de Saint-Lô Agglo (0%/an) et la CC de Granville, Terre et Mer (0%/an).

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2020 par EPCI

| Source : INSEE, RGP 2020 | |
|--------------------------------|-------|
| CA du Cotentin | -0,3% |
| CA Mont-Saint-Michel-Normandie | -0,1% |
| CA Saint-Lô Agglo | 0,0% |
| CC Côte Ouest Centre Manche | -0,2% |
| CC Coutances Mer et Bocage | -0,2% |
| CC de Granville, Terre et Mer | 0,0% |
| CC de la Baie du Cotentin | -0,1% |
| CC de Villedieu Intercom | -0,1% |
| MANCHE | -0,2% |

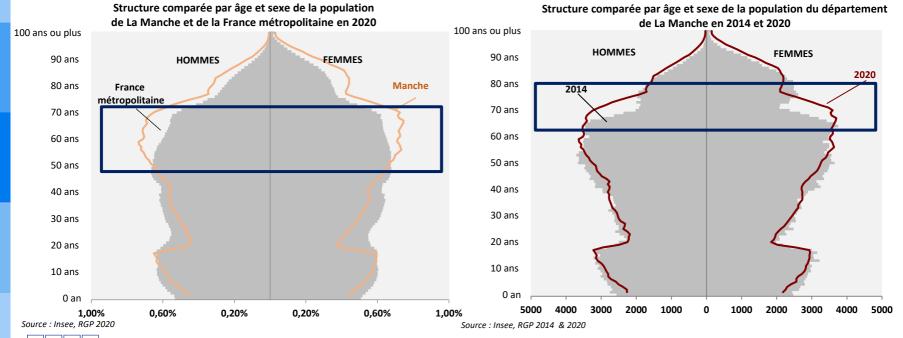




Une population relativement âgée et vieillissante

- La part des plus de 60 ans est nettement plus importante dans le département de la Manche (32,4%) qu'à l'échelle régionale (28,3%) ou nationale (26,5%). A l'inverse, les moins de 20 ans sont moins représentés sur le territoire (21,7%) qu'à l'échelle régionale (23,8%) ou nationale (23,8%).
- Par ailleurs, la structure de la population de la Manche en 2020 se distingue de celle observée sur les échelons de comparaison, avec une proportion d'enfants âgés de moins de 10 ans inférieure à celle de 2014, et, à l'inverse, des séniors de plus de 60 ans davantage représentés dans le département qu'en 2014. Ce constat confirme la structure par âge vieillissante observée les années précédentes.

| Répartition de la population par grand groupe d'âge en 2020 | | | | |
|---|----------|-----------|-----------|----------------|
| | 0-19 ans | 20-59 ans | 60-74 ans | 75 ans ou plus |
| MANCHE | 21,7% | 45,9% | 20,2% | 12,2% |
| CALVADOS | 23,6% | 47,9% | 18,5% | 10,1% |
| ORNE | 21,9% | 44,4% | 20,8% | 12,9% |
| COTES D'ARMOR | 22,4% | 44,3% | 21,1% | 12,3% |
| NORMANDIE | 23,8% | 47,9% | 18,3% | 10,0% |
| FRANCE METROPOLITAINE | 23,8% | 49,7% | 16,9% | 9,6% |



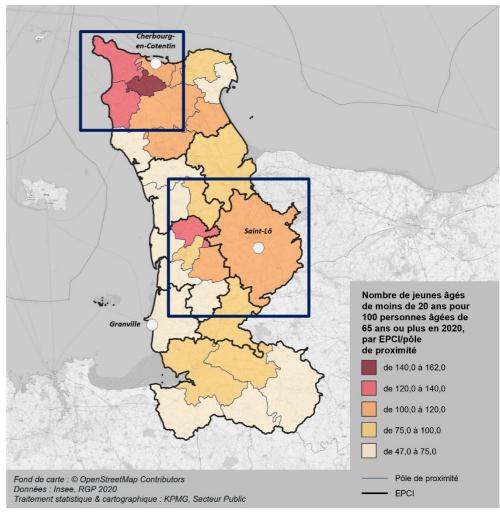
Un indice de jeunesse faible qui décroît, mais une forte représentation des jeunes dans les pôles urbains



L'indice de jeunesse est utilisé pour mesurer la mixité intergénérationnelle. Il s'agit du nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 65 ans sur le territoire.

- L'indice jeunesse apparaît faible dans la Manche : on compte 86,3 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus. Cette proportion est très inférieure à la moyenne nationale (116,9).
- Les dynamiques sont très contrastées selon les territoires. Deux EPCI ont un indice jeunesse supérieur à 100 (108,2 pour la CA Saint-Lô agglo et 101,0 pour la CA du Cotentin), alors que la CC Granville, terre et Mer présente un indice jeunesse de 56,7, soit l'indice EPCI le plus bas du département.
- Ces disparités s'observent à l'échelle des pôles de proximité (voir carte ci-contre): on constate notamment un indice jeunesse relativement faible sur les territoires situés au sud du département. Les indices varient de 161,8 au sein du pôle de Douve et Divette à 47,5 sur le pôle de la Côte des Isles.







Une baisse du nombre de moins de 20 ans et une croissance des plus de 60 ans

- Le département de la Manche compte une part de jeunes plus faible (21,7% de la population) qu'à l'échelle régionale (23,8%) ou nationale (23,8%). A contrario, la part des séniors de plus de 60 ans est plus importante (32,4% dans le département contre 28,3% en Normandie et 26,5% pour la France Métropolitaine.
- Entre 2014 et 2020, le département de la Manche a connu en moyenne une baisse annuelle de -1,1% de sa population de moins de 20 ans. Au sein des territoires de comparaison, la tendance est également à la baisse des 0-19 ans, notamment dans l'Orne (-1,4%/an). Par ailleurs, le département s'inscrit dans la tendance régionale (-0,6%/an), bien que la baisse soit moins marquée au niveau de la Normandie. A l'échelle métropolitaine, cette classe d'âge stagne (+0,0%).
- Le phénomène de gérontocroissance observé les années précédentes se poursuit. Les 60-74 ans et les plus de 75 ans sont les seules catégories d'âge qui voient leurs effectifs augmenter entre 2014 et 2020, respectivement de +2,4% par an et de +0,2%/an. Ce phénomène est comparable à l'échelle régionale.
- Enfin, la catégorie des 20-59 ans est en net recul dans le département (-0,8% par an contre -0,1% par an à l'échelle nationale), de la même manière qu'en Normandie (-0,7%/an). La pyramide des âges (voir supra) nous indique que ce recul concerne la catégorie des 20-50 ans, alors que la catégorie des 50-59 ans voit augmenter ses effectifs. De fait, on observe une inversion de la pyramide des âges nationale avec celle à l'échelle de la Manche entre 20-50 ans et 50-70 ans, avec une population plus vieille dans la Manche.

| Répartition de la population par grand groupe d'âge en 2020 | | | | |
|---|----------|-----------|-----------|-------------------|
| Source : Insee, RGP 2020 | 0-19 ans | 20-59 ans | 60-74 ans | 75 ans ou plus |
| MANCHE | 21,7% | 45,9% | 20,2% | 12,2% |
| CALVADOS | 23,6% | 47,9% | 18,5% | 10,1% |
| ORNE | 21,9% | 44,4% | 20,8% | 12,9% |
| COTES D'ARMOR | 22,4% | 44,3% | 21,1% | 12,3% |
| NORMANDIE | 23,8% | 47,9% | 18,3% | 10,0% |
| FRANCE METROPOLITAINE | 23,8% | 49,7% | 16,9% | 9,6% |

| Evolution annuelle moyenne 2013-2019 | | | | |
|--------------------------------------|----------|-----------|-----------|----------------|
| Source : Insee, RGP 2020 | 0-19 ans | 20-59 ans | 60-74 ans | 75 ans ou plus |
| MANCHE | -1,1% | -0,8% | 2,4% | 0,2% |
| CALVADOS | -0,6% | -0,5% | 2,6% | 0,8% |
| ORNE | -1,4% | -1,3% | 1,9% | 0,1% |
| COTES D'ARMOR | -0,4% | -0,4% | 2,2% | 0,1% |
| NORMANDIE | -0,6% | -0,7% | 2,3% | 0,5% |
| FRANCE METROPOLITAINE | 0,0% | -0,1% | 2,0% | 0,8% |

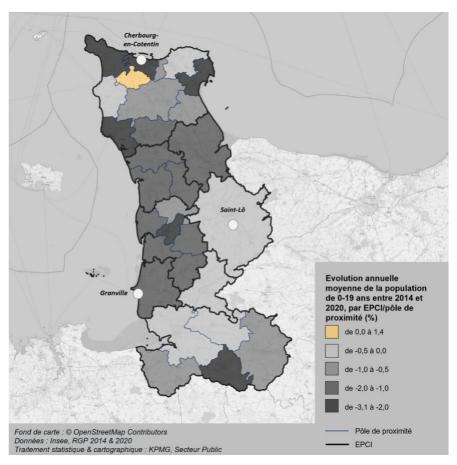


Le **vieillissement** de la population est l'augmentation de la part des personnes âgées sur l'ensemble de la population.



Une diminution du nombre de personnes de moins de 20 ans quasi-généralisée sur le territoire

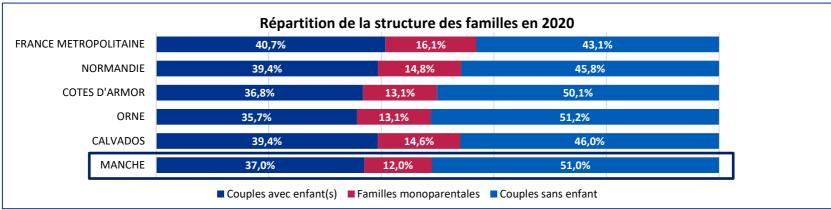
- On observe une diminution de la population des moins de 20 ans sur la quasi-totalité des EPCI du département entre 2014 et 2020, allant de -0,3% par an au sein de la CA Saint-Lô à -1,7% par an au sein de la CC de Granville, terre et Mer. 4 autres EPCI ont vu leur population baisser de plus de 1% chaque année entre 2014 et 2020 : CC Coutances Mer et Bocage, CC de la Baie du Cotentin, CA du Cotentin, CC Côte Ouest Centre Manche.
- Cette diminution est particulièrement importante sur certains pôles de proximité du nord du département : le pôle de la Hague (-3%/an) et le pôle de la Côte des Isles (-2,7%).
- A contrario, un pôle de proximité voit sa population de moins de 20 ans augmenter de manière nette : le pôle de proximité Douve et Divette qui enregistre une augmentation de +1,4%/an, tandis que l'ensemble des autres pôles voient leur population diminuer de façon annuelle.





Un département moins familial que la tendance régionale ou nationale

- Le département de la Manche comptait 142 698 familles en 2020. Plus de la moitié d'entre elles (51%) sont des couples sans enfant, une proportion nettement plus importante que la moyenne régionale (45,8%) ou nationale (43,1%).
- A l'inverse la part des couples avec enfants est moins importante à l'échelle de la Manche (37,0%) qu'au niveau de la région (39,4%) et de la France métropolitaine (40,7%). Les familles monoparentales (17 100 familles soit 12,0%) et familles nombreuses (10 487 soit 7,3%) sont également sous-représentées par rapport à ces échelons de comparaison. Une famille est dite nombreuse lorsqu'elle compte trois enfants ou plus à la maison (source : INSEE).



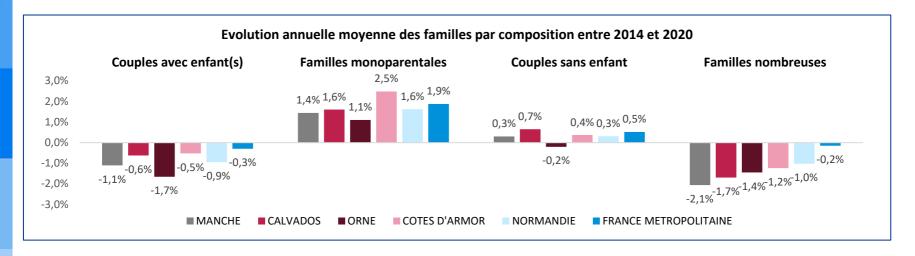
Selon l'INSEE, les familles comprennent les couples avec enfant(s) vivant au sein du foyer, les couples sans enfant et les familles monoparentales (une famille monoparentale comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants).

| Source : Insee, RGP 2020 | Nombre de familles en 2020 | Nombre de familles nombreuses en 2020 |
|-----------------------------|----------------------------|---------------------------------------|
| MANCHE | 142 698 | 10 487 |
| CALVADOS | 194 244 | 15 711 |
| ORNE | 78 558 | 6 558 |
| COTES D'ARMOR | 171 755 | 13 529 |
| NORMANDIE | 937 024 | 80 688 |
| FRANCE | | |
| METROPOLITAINE | 18 004 462 | 1 620 014 |



Un nombre de familles avec enfant(s) et de familles nombreuses en diminution

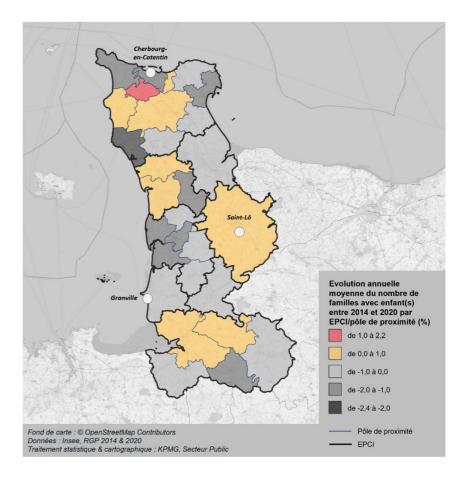
- L'évolution globale de la structure des familles entre 2014 et 2020 dans le département de la Manche correspond aux tendances observées aux échelles régionale et nationale.
- La diminution des couples avec enfant(s) a cependant été plus marquée dans la Manche (-1,1% contre -0,3% au niveau national) que sur les échelons de comparaison. Le nombre de familles nombreuses a lui aussi largement diminué sur le département (-2,1% contre -1,0% au niveau régional et -0,2% à l'échelle nationale).
- L'augmentation du nombre de couples sans enfant (+0,3%) est cohérente avec la moyenne régionale (+0,3%). Enfin, le nombre de familles monoparentales s'est accru (+1,4%) de manière cohérente avec l'augmentation observée en Normandie (+1,6%) et en France métropolitaine (+1,9%).
- Ce constat soulève de **potentiels enjeux d'adaptation de l'offre** dans les structures (exemple : adaptation des horaires, des activités, etc.).





Une diminution des familles avec enfant(s) sur l'ensemble des FPCI

- Dans l'ensemble des EPCI et dans la majorité des pôles de proximité du département, le nombre de familles avec enfant(s) a diminué chaque année entre 2014 et 2020.
- Cette baisse s'observe de façon accrue sur les Pôles de la Côte des Isles (-2,4% par an en moyenne), de Cherbourg-en-Cotentin (-1,7%/an) et de Coutances (-1,7%/an).
- Toutefois, le nombre de familles avec enfant(s) a augmenté fortement entre 2014 et 2020 dans un territoire en particulier, le pôle de **Douve et Divette**, **qui enregistre une augmentation** de +2,2%/an du nombre de familles avec enfant(s). Le pôle de proximité du Val de Sée et celui du Canton de Lessay observent également une hausse marquée du nombre de familles avec enfant(s) entre 2014 et 2020 (+0,8%). Seuls 3 autres pôles de proximité ont également connu une augmentation (voir carte cicontre).



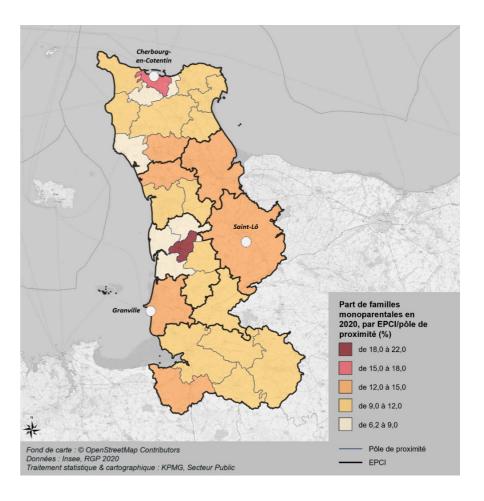


Une concentration des familles monoparentales sur les pôles urbains

- Au sein du département de la Manche, les familles monoparentales sont davantage présentes dans certains territoires, et notamment en zone urbaine.
- Les proportions les plus importantes de familles monoparentales se situent dans les zones d'agglomération : le pôle de Coutances affiche une part très importante de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles (21,4%, soit plus d'une famille sur 5), tout comme celui de Cherbourg-en-Cotentin (16,9%).
- Certains pôles de proximité présentent à l'inverse un taux de familles monoparentales relativement bas : c'est notamment le cas des pôles de Montmartin-sur-Mer (6,3%) et Douve et Divette (6,5%)

Ce constat souligne un double enjeu pour les structures d'animation de la vie sociale qui ont une vocation familiale :

- Le maintien d'activités de loisirs en direction des enfants et des familles, notamment dans une logique d'attractivité du territoire dans un contexte de recul du nombre de familles avec enfant(s) (voir page précédente);
- Le développement d'actions familiales et d'actions de soutien à la parentalité, notamment en faveur des familles les plus fragiles du territoire.

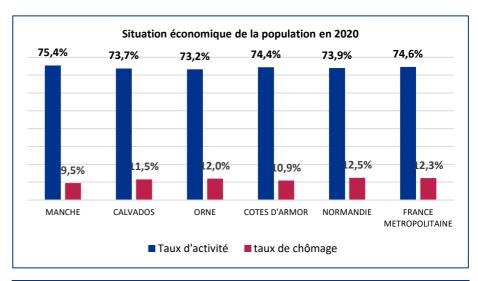


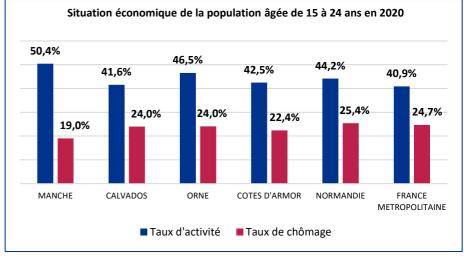


Une situation face à l'emploi favorable et en amélioration

- La situation de l'emploi de la Manche est favorable. Le taux d'activité des manchois (75,4%) est supérieur à celui observé au sein de tous les échelons de comparaison, y compris la moyenne nationale (74,6%). De son côté, le taux de chômage est plus faible (9,5%) que tous les échelons de comparaison, avec un écart de -2,8 points avec la moyenne nationale (12,3%) et de -3 points avec la moyenne régionale (12,5%).
- Quand on compare ces indicateurs avec ceux des précédentes années de l'observatoire, on constate leur amélioration c'est-à-dire une baisse du taux de chômage et une augmentation du taux d'activité.
- La situation des jeunes (15-24 ans) est également plus favorable dans le département que dans les autres échelons de comparaison, avec un taux de chômage de 19,0% largement inférieur à la moyenne nationale (24,7%) et régionale (25,4%).







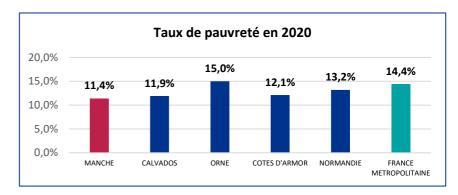


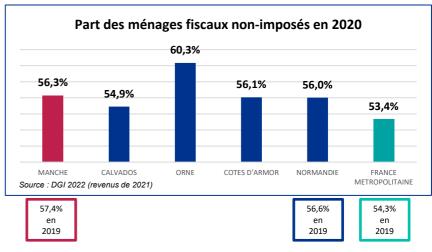
Des situations de vulnérabilités économiques

Un taux de pauvreté relativement bas, mais des disparités entre ménages traduites par une proportion de ménages fiscaux non-imposés relativement élevée

- La Manche présente en 2020 un taux de pauvreté plus bas (11,4%) que celui observé à l'échelle des autres départements, mais aussi régionale (13,2%) ou nationale (14,4%).
- Toutefois, près de six ménages fiscaux sur dix étaient non-imposés en 2020 (56,3%), soit un taux plus élevé que celui aux échelons géographiques supraterritoriaux (56,0% en Normandie et 53,4% en France métropolitaine). Seul le département de l'Orne présente un taux plus important, avec 60,3% de ménages non imposés. Cette part de ménages fiscaux non-imposés traduit une hétérogénéité des publics et des situations de vulnérabilité pour une partie de la population.





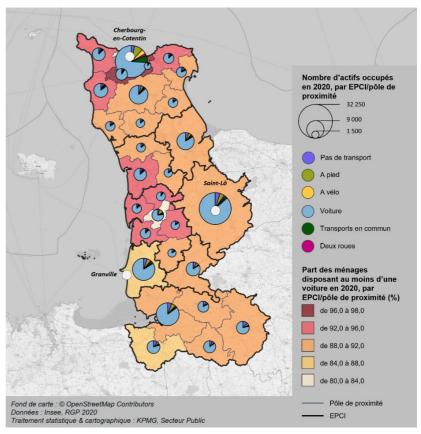




Une population dépendante à la voiture individuelle

Une place centrale de la voiture dans les mobilités, et une absence de véhicule qui constitue un frein dans la mobilité des habitants

- Sur certains pôles de proximité, plus de huit dixièmes des habitants ont recours à leur voiture pour se rendre au travail : 91,2% sur le pôle de la Saire et 90,3% sur les pôles de Douve et Divette et de Saint-Sauveur-Lendelin.
- A l'inverse dans les zones urbaines, la voiture a une place moins importante dans les déplacements pour aller au travail, même si elle reste majoritaire : le pôle de Cherbourg-en-Cotentin enregistre le plus petit pourcentage d'habitants sur le département ayant recours à leur voiture en premier pour se rendre au travail (73,9%).
- La faiblesse du réseau de transports en communs sur le département, à l'exception des grandes villes, souligne la nécessité pour les ménages de posséder une voiture pour leurs déplacements quotidiens, y compris pour accéder aux agences des opérateurs publics. Les ménages ne disposant pas de véhicule personnel apparaissent ainsi freinés dans leur mobilité et leur accès aux droits.







La répartition des structures d'Animation de la Vie Sociale

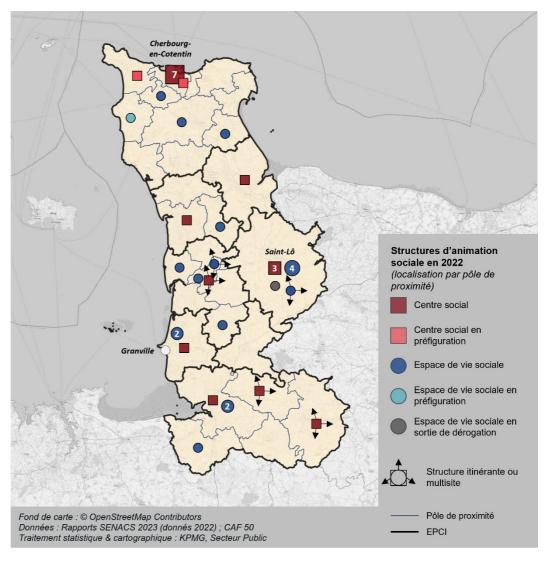


Une répartition cohérente des structures AVS

Un bon maillage territorial et une dynamique très positive d'augmentation des structures AVS

En 2022, la Manche comptait :

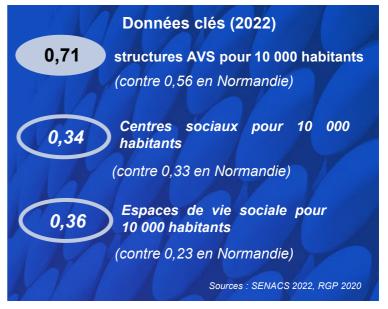
- 17 centres sociaux (un nombre similaire à fin 2021)
- 18 espaces de vie sociale (+1 par rapport à fin 2021)
- Il est cependant à noter que deux centres sociaux (situés Tourlaville et La Hague) et un espace de vie sociale (Les Pieux) étaient en préfiguration en 2022 : s'ils n'ont pas complété les données SENACS et ne sont donc pas comptabilisés dans les données cidessus, ils viennent renforcer la couverture territoriale et sont donc mentionnés sur la carte ci-contre. Il en va de même pour l'espace de vie sociale « L'Atelier » de Saint-Lô, qui était quant à lui en sortie de dérogation.

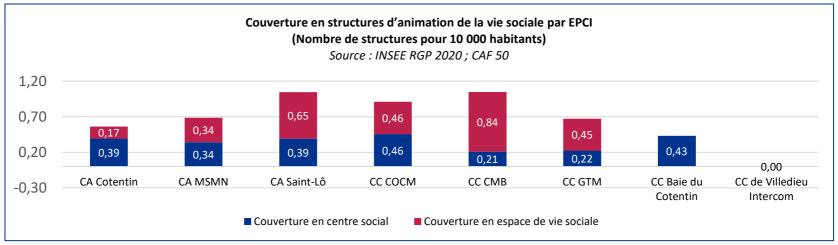




Une couverture importante des structures AVS

- Avec 35 structures agréées par la Caf, réparties en 17 centres sociaux et 18 espaces de vie sociale actifs toute l'année 2022, la Manche compte 0,71 structures d'animation de la vie sociale pour 10 000 habitants fin 2022.
- Cette proportion est supérieure à celle observée en 2021 (0,69), notamment du fait de l'agrément de nouvelles structures, et nettement supérieure à la moyenne régionale (0,56).
- On constate cependant de grosses disparités au sein des EPCI, avec certains EPCI peu (CC Baie du Cotentin) voire pas (CC de Villedieu Intercom) couverts, quand d'autres disposent de plus d'une structure pour 10 000 habitants (CA Saint-Lô Agglo; CC Coutances Mer et Bocage).







La fréquentation et la participation des habitants



La fréquentation des structures

Une amplitude horaire d'ouverture et d'accueil des publics élargie et en augmentation

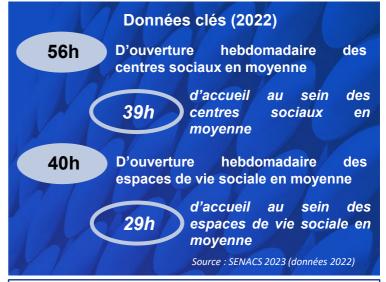
Les centres sociaux manchois paraissent relativement mobilisés afin de permettre l'accessibilité aux publics sur une tranche horaire la plus large possible. On constate par ailleurs une augmentation du nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire d'année en année, pour les centres sociaux comme pour les EVS. Ainsi, en 2022 :

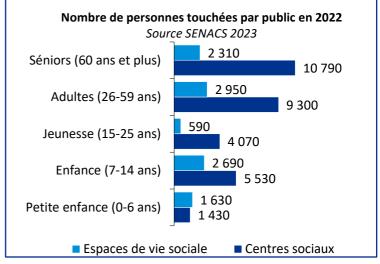
- Les centres sociaux étaient ouverts en moyenne 56h (contre 55h en 2021) par semaine, et les EVS 40h (contre 35h en 2021)
- L'accueil au sein de ces structures était respectivement de 39h pour les centres sociaux et de 29h pour les EVS.

Ainsi, ce sont au total **41 290 personnes** qui ont été touchées par une structure de la vie sociale en 2022 (10 170 au sein d'un espace de vie sociale et 31 120 au sein d'un centre social) :

- 7% de jeunes enfants (soit 3 060);
- 20% d'enfants âgés de 7-14 ans (soit 8 220);
- 11% de jeunes de 15-25 ans (soit 4 660);
- 30% d'adultes (soit 12 250);
- 32% de séniors (soit 13 100).

NB : le système de comptabilité des personnes touchées ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit toutefois d'individus uniques. Les données présentées ici sont donc à considérer avec précaution.







L'accompagnement aux associations et entreprises

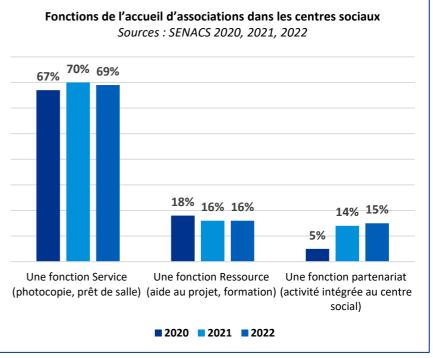
Un partenariat essentiellement sur un soutien logistique des associations

- Les centres sociaux, de par leurs missions, sont des structures pouvant héberger des associations. Ainsi, 88% des centres sociaux ont accueilli des associations dans leurs locaux en 2022.
- En 2022, ce sont au total 594 associations qui ont été accueillies (contre 523 en 2021 et 452 en 2020), soit 37 associations par centre social en moyenne (contre 30,8 en 2021). En 2022, la majorité des partenariats entre associations et centres sociaux ont concerné la fonction « service » (photocopie, prêt de salle); on observe inversement depuis 2020 une forte baisse de la fonction « ressource » (aide au projet, formation).
- La fonction « partenariat » (activité intégrée au centre social), après avoir chuté en 2020 du fait de la crise sanitaire, augmente fortement en 2021 et se stabilise en 2022. Ces constats supposent néanmoins une certaine dissolution des liens qui ont tendance à porter principalement sur un soutien logistique.

Un accompagnement à la création d'associations en augmentation

 Les centres sociaux accompagnent les habitants dans leurs initiatives, qui vont parfois jusqu'à la création d'associations ou d'entreprises. Ainsi en 2022, 6 associations sont nées de l'accompagnement d'un centre social manchois (contre 3 en 2021), mais en revanche aucune entreprise (contre 4 en 2020, mais 0 en 2021).





Le soutien aux initiatives des habitants

Un soutien important aux initiatives des habitants

- La majorité des structures d'animation de la vie sociale soutient les initiatives des habitants : c'est le cas de 76% des centres sociaux et de 72% des espaces de vie sociale.
- Avec 68 initiatives soutenues par un centre social (soit 5,2 par structure en moyenne) et 36 par un EVS (soit 2,8 par structure), ces actions ont touché un total de 540 personnes (390 via un centre social et 150 via un EVS).
- Parmi les types d'initiatives soutenues, on recense notamment :
 - Un groupe de travail sur le gaspillage alimentaire et la création d'un jeu sur le tri des déchets;
 - Un café répartition ;
 - · Un Tiers-lieu parentalité;
 - · Une chorale;
 - Un projet de création d'une aire de jeux ;
 - Le soutien à des bénévoles (ex. bénévoles Jazz Sous les Pommiers);
 - Le soutien à divers projets (Projet « Covidence » ; projet « Coussins du cœur » ; groupe dentelière ; etc.);
 - · Octobre Rose;
 - Etc.

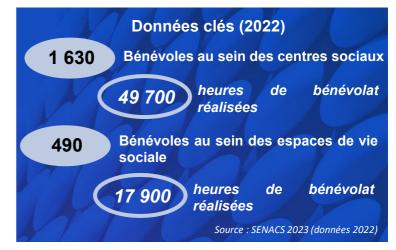


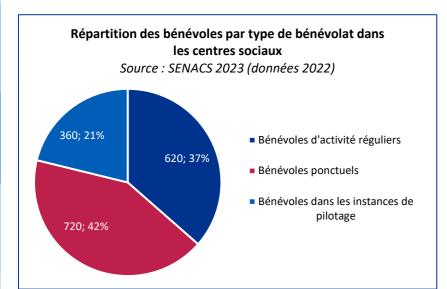


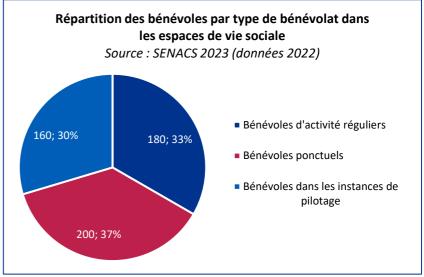
Le bénévolat au sein des structures (1/2)

Un bénévolat essentiellement ponctuel au sein des structures, mais en augmentation par rapport à 2021

- Avec un total de 2 120 bénévoles impliqués dans une structure d'animation de la vie sociale (1 630 dans un centre social et 490 dans un espace de vie sociale), on compte 67 600 heures de bénévolat réalisées en 2022 (49 700 en centre social et 17 900 en espace de vie sociale).
- Ces chiffres sont en augmentation par rapport à 2021 (ex. 1 827 bénévoles au total dans un centre social en 2021, et 405 en espace de vie sociale).
- On observe cependant une sur-représentation des bénévoles « ponctuels » (42% en centres sociaux et 37% en espaces de vie sociale).





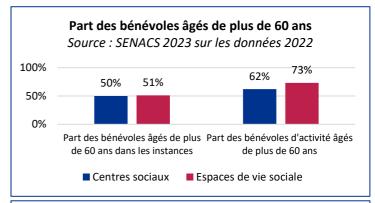


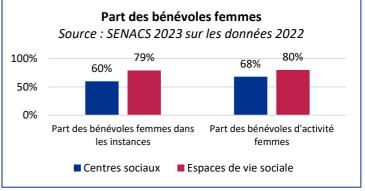


Le bénévolat au sein des structures (2/2)

Un bénévolat qui repose essentiellement sur l'implication des femmes séniors, et souligne la nécessité des actions de formation

- Les bénévoles sont pour plus de moitié âgés de plus de 60 ans, dans les centres sociaux comme dans les espaces de vie sociale. Les bénévoles d'activité apparaissent globalement plus âgés que les bénévoles impliqués dans les instances.
- On constate également que la majorité des bénévoles (plus de 6 bénévoles sur 10) sont des femmes, quel que soit la structure (espace de vie sociale ou centre social). Les bénévoles femmes sont sur-représentées dans le bénévolat d'activité par rapport au bénévolat dans les instances.
- L'importance du bénévolat et le turn-over des bénévoles font de la formation un enjeu majeur pour les structures d'animation de la vie sociale : ainsi, 41% des centres sociaux (7 sur 17) ont engagé des formations en 2021, un taux en augmentation (29% en 2021 et 13% en 2020). Ces formations peuvent porter sur :
 - Le budget;
 - Le rôle du bénévole administrateur ;
 - · L'aide alimentaire :
 - · Le montage vidéo ;
 - · Les compétences psychosociales ;
 - L'accueil en LAEP;
 - · Etc.







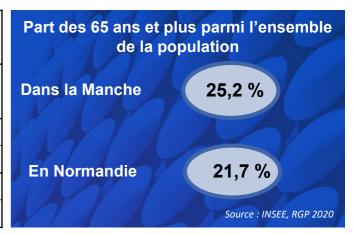


Les actions des structures d'Animation de la Vie Sociale



Les champs thématiques investis par les structures

| Part des structures menant des actions à destination des publics par tranche d'âge en 2022 Source SENACS 2023 | | | | | | |
|--|-----------|-------------------|---------|----------|---------|---------|
| | | Petite enfance | Enfance | Jeunesse | Adultes | Séniors |
| EV.C | Manche | 78% | 94% | 100% | 100% | 100% |
| EVS | Normandie | 82% | 97% | 97% | 99% | 93% |
| Centres sociaux | Manche | 100% | 100% | 94% | 100% | 94% |
| | Normandie | 90% | 99% | 97% | 100% | 97% |



Le champ du bien-vieillir fortement investi dans la Manche

- Des actions en direction des 60 ans et plus sont menées dans l'ensemble des espaces de vie sociale manchois, ce qui est moins marqué au sein de leurs homologues à l'échelle régionale (93%). Cet écart s'estompe pour les centres sociaux, où 16 centres sociaux sur 17 (soit 94%, contre 97% en Normandie) portent des actions en direction des 60 ans et plus.
- Cette dynamique départementale peut être mise en lien avec la part importante que représente cette population dans le département (32,4% contre 28,3% à l'échelle régionale).

Une offre à destination du public « adulte » proposée par la quasi-totalité des structures

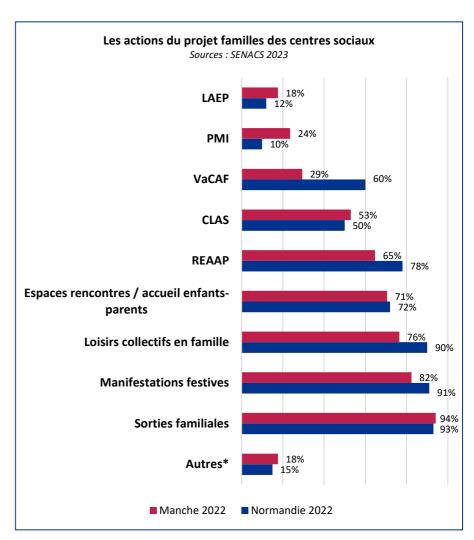
 Les centres sociaux et espaces de vie sociales investissement particulièrement les thématiques destinées au public « adulte », la quasi-totalité des structures proposant des activités pour ces tranches d'âge tant à l'échelle régionale que départementale.

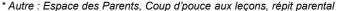


Les actions menées à destination des familles

La vocation familiale des centres sociaux : entre loisirs et soutien à la parentalité

- En 2022 comme les années précédentes, tous les centres sociaux possèdent un référent et un projet familles. Le référent famille d'un centre social a pour mission de développer les actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations de solidarités interfamiliales.
- La quasi-totalité des centres sociaux propose des sorties familiales (94%), des manifestations festives (82%) et des loisirs collectifs (76%).
- Certaines actions du projet familles des centres sociaux départementaux sont moins développées que ce que l'on observe à l'échelle régionale. A titre d'exemple, on observe un écart marqué entre les centres sociaux du département (76%) et de la région (90%) qui organisent des loisirs collectifs en familles.
- En parallèle, certaines structures accueillent également des dispositifs labellisés « panier parentalité » de la CAF (soit les dispositifs CLAS, REAAP, LAEP) ou des permanences de la PMI. Ces actions sont conduites de manière plus fournie dans les centres sociaux manchois qu'à l'échelle régionale, sauf pour le REAAP où l'on observe un écart significatif avec 65% des centres sociaux manchois qui en réalisent contre 78% des centres sociaux normands.





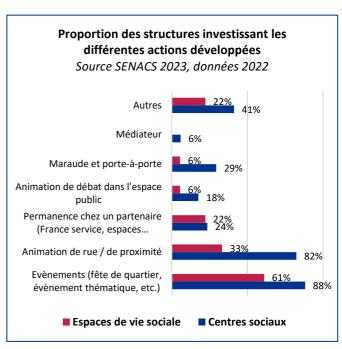


Les actions « hors les murs » et en aller-vers

Un investissement « hors les murs » moins fréquent dans la Manche qu'au niveau régional, à nuancer cependant par la présence de structures itinérantes dans la Manche

| Les actions "hors les murs" menées par les structures en 2022 Source SENACS 2023 | | | | | | | | |
|---|-----------|-----------------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|--|--|--|
| | | Down doc at weathern | Nombre d'heures hors les | Part du temps hors les | Nombre de personnes | | | |
| | | Part des structures concernées | murs en moyenne par | murs passé dans | touchées par structure en | | | |
| | | | semaine | l'espace public | moyenne | | | |
| IFVS I | Manche | 67% | 7h | 52% | 380 | | | |
| | Normandie | 78% | 7h | 68% | 350 | | | |
| Centres socialized | Manche | 94% | 15h | 68% | 460 | | | |
| | Normandie | 95% | 13h | 64% | 600 | | | |

- Les actions « hors les murs » menées en 2022 concernent davantage les centres sociaux (94% des structures concernées dans la Manche) que les espaces de vie sociale (67% des structures), comme au niveau régional.
- De même, lorsque des actions « hors les murs » sont menées, les centres sociaux y passent un nombre d'heures plus important (15h en moyenne par semaine dans la Manche, contre 7h pour les EVS) et touche en moyenne plus de personnes que les EVS. Ce sont notamment les évènements et les animations de rue ou de proximité (ateliers, jeux hors les murs, bibliothèques de rue, sortie d'école, café pied d'immeuble, etc.) qui sont les actions les plus investies, notamment par les centres sociaux.
- On constate cependant que la dimension « Hors les murs » est moins investie dans la Manche qu'à l'échelle régionale notamment dans les EVS, ce qui souligne un potentiel enjeu de développement des actions « d'aller-vers » dans le département. Ce constat est cependant à nuancer par la présence de structures itinérantes dans la Manche, qui peuvent impacter le nombre d'heures hors-les-murs des structures non itinérantes.

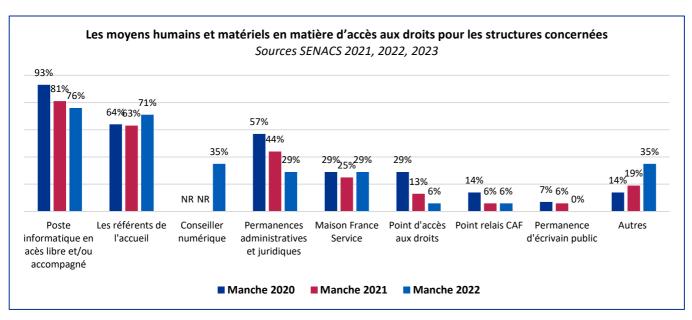


^{*} Autres : Epn mobile, Ludothèque mobile, médiation culturelle, distribution alimentaire, activités sportives, animation dans les établissements scolaires...

L'accès aux droits

Un travail autour de l'accès aux droits en recul

- L'accès aux droits fait partie des **thématiques renforcées durant la crise sanitaire**. On observe cependant une baisse des moyens humains et matériels dédiés à l'accès aux droits entre 2020 et 2022, qu'il s'agisse des relais d'institutions (notamment points relais CAF, points d'accès aux droits), les actions pour pallier les ruptures (type écrivain public) ou encore de la mise à disposition de postes informatiques.
- Néanmoins, 88% des centres sociaux déclarent disposer de moyens humains ou matériels en faveur de l'accès aux droits en 2022, et 70% (contre 88% en 2021) ont intégré cette thématique au sein de leurs projets sociaux.
- L'accès aux droits implique également pour les centres sociaux de développer les partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social et de l'insertion socio-professionnelle.





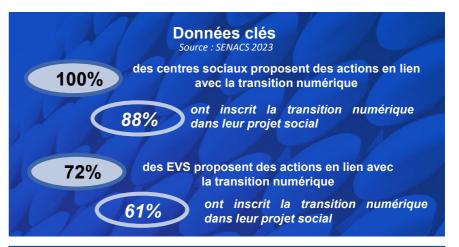
^{*}Autres : Espace Public Numérique, Visio accueil, Permanence animatrice informatique, permanence PMI / ASSocial/CSAPA

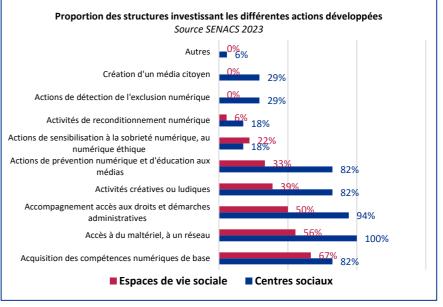


La transition numérique

Un investissement important dans la transition numérique

- L'intégralité des centres sociaux (100%) et la majorité des EVS (72%) proposent des actions ou un accompagnement en lien avec la transition numérique. Une majorité de structures (88% des centres sociaux et 61% des EVS) a également inscrit cet axe dans son projet social. Cet investissement dans la transition numérique s'inscrit dans une dynamique comparable avec celle de la région où 79% des EVS et 97% des centres sociaux proposent des actions ou accompagnements relatifs à cette transition.
- Par ailleurs, une part importante de structures (82% des centres sociaux et 44% des EVS) possède un label en lien avec le numérique (tiers-lieux, Espace Public Numérique, France Service, Aidant Connect, Manche services, point relais CAF...).
- Enfin, la quasi-totalité des structures (94% des centres sociaux et 61% des EVS) sont en lien avec au moins un autre acteur de la médiation numérique sur leur territoire. Certaines disposent par ailleurs d'un ou plusieurs Promeneurs du Net Jeunesse ou Parentalité, de médiateurs numériques employés en direct, etc.



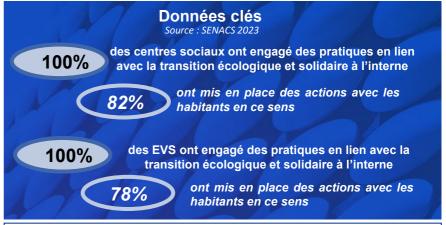


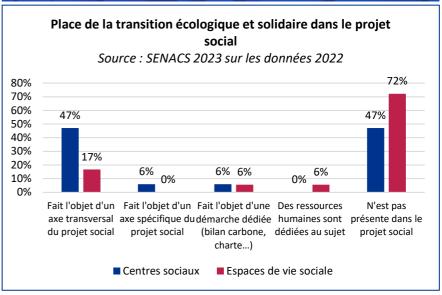


La transition écologique et solidaire (1/2)

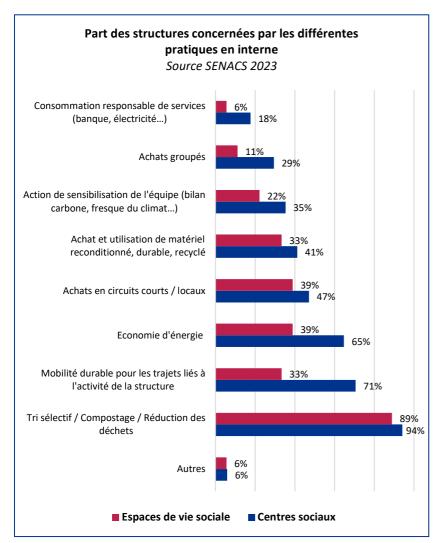
Une thématique écologique et solidaire très investie dans les structures, mais encore trop absente des projets sociaux

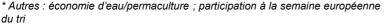
- La totalité des centres sociaux et des espaces de vie sociales ont engagé des pratiques en lien avec la transition écologique et solidaire en interne : il s'agit essentiellement de démarches de réduction des déchets, d'économie d'énergie, d'achats en circuits courts et/ou locaux (voir page suivante pour le détail).
- Une large majorité des structures investissent également ce champ avec les habitants : plusieurs actions sont mises en place dans ce cadre, essentiellement des ateliers pratiques, des jardins partagés, des débats, des échanges et des actions de solidarité (voir page suivante pour le détail).
- Pour autant, on constate que la transition écologique et solidaire est encore absente du projet social de 72% des espaces de vie sociale et 42% des centres sociaux. Cette absence est d'autant plus marquée qu'elle rompt avec la tendance observée au niveau régional avec 53% des EVS et 63% des centres sociaux qui ont alloué une place à la transition écologique et solidaire dans leur projet social. Cette absence peut également s'expliquer par une différence de pratiques : dans la Manche, les structures ont davantage tendance à présenter les projets sociaux par changements attendus plutôt que par thématique.

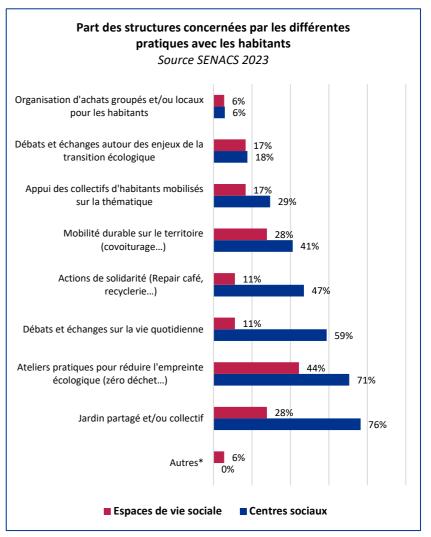




La transition écologique et solidaire (2/2)









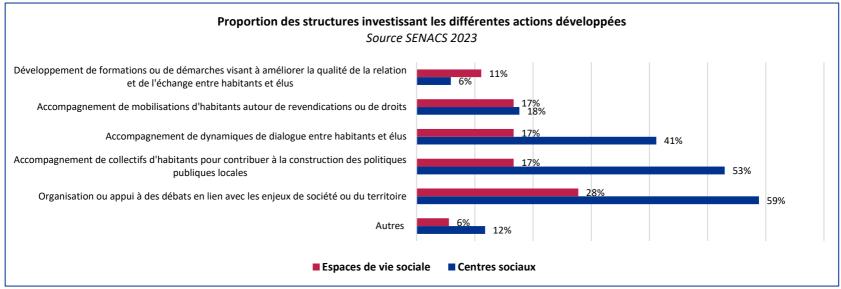
* Autre : tri et ramassage des déchets dans la commune

La transition démocratique

Un investissement dans la transition démocratique à poursuivre, notamment au sein des EVS

- Les centres sociaux apparaissent globalement mobilisés pour contribuer à la démocratie locale (88% notamment ont inscrit ce principe au sein de leur projet social, contre 28% des EVS). Les espaces de vie sociale manchois sont moins nombreux à proposer des actions sur le sujet (seul 33%, contre 71% des centres sociaux), tandis que cela représente 53% des EVS régionaux et 83% des centres sociaux normands.
- Les actions plébiscitées concernent l'organisation de débats ou l'accompagnement de collectifs d'habitants.





^{*} Autres : PESL et ateliers citoyens ; actions inter-associations via une maison des associations...

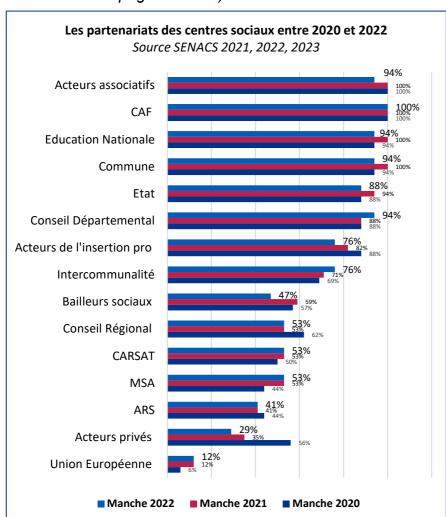


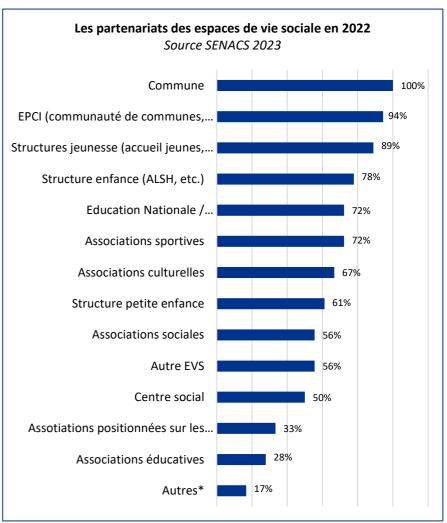
Le fonctionnement des structures



Les partenariats des structures (1/2)

Un bon réseau partenarial entretenu au niveau local par les structures d'animation de la vie sociale (voir commentaires page suivante)









Les partenariats des structures (2/2)

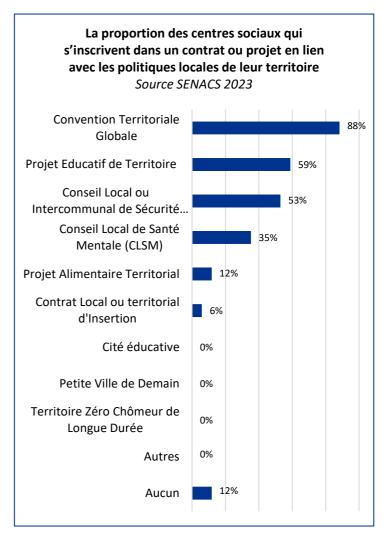
Un bon réseau partenarial entretenu au niveau local par les structures d'animation de la vie sociale (suite)

Les **structures d'animation de la vie sociale** (centres sociaux et EVS) entretiennent un partenariat avec (*voir page précédente pour le détail*) :

- la Caf, ce qui est évidemment lié au mode de financement des structures;
- les Communes, qui sont le plus souvent gestionnaires et les intercommunalités;
- les acteurs associatifs, que les centres sociaux accueillent dans leurs locaux pour certaines;
- l'Education nationale.

On retrouve également, de façon très majoritaire pour les centres sociaux : le Conseil départemental, l'Etat et les acteurs de l'insertion professionnelle (voir page suivante pour le détail).

Au-delà de liens bilatéraux avec leurs partenaires, les structures d'animation de la vie sociale s'inscrivent dans les contrats ou projets sur leur territoire : c'est notamment le cas des centres sociaux, qui sont intégrés pour 88% d'entre eux aux Conventions Territoriales Globales, à 59% d'entre eux aux Projets Educatifs de Territoire, à 53% aux Conseils de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et à d'autres démarches (Conseils Locaux de Santé Mentale ; Projets Alimentaires Territoriaux ; etc.). Seuls 2 centres sociaux ne sont impliqués dans aucun contrat local, et d'autres démarches locales mériteraient d'être investies (Cités éducatives,...)





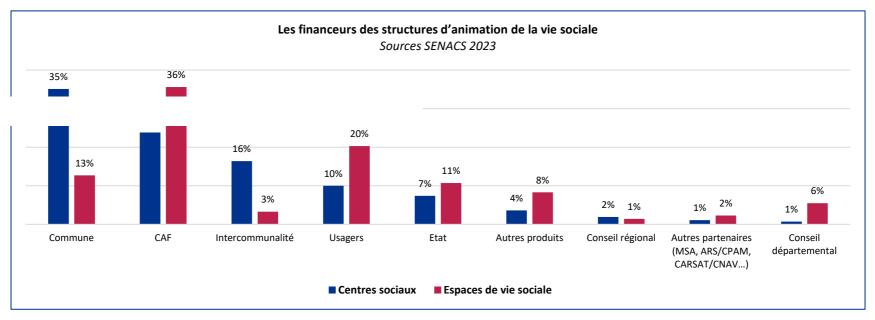
Le financement et le budget des structures

Un financement essentiellement par les communes et la CAF

Les principaux financeurs des structures d'animation de la vie sociale sont les communes, la CAF et les usagers (voir graphique ci-dessous).

L'année 2022 marque par ailleurs une augmentation des budgets des structures, avec une moyenne de 618 400€ de budget pour un centre social (contre 521 100€ en 2021) et de 81 300€ pour un espace de vie sociale (contre 72 800€ en 2021).







L'adhésion des structures

Une dynamique importante de mise en réseau des structures

- Plus de la moitié des structures d'animation de la vie sociale adhère à au moins une Fédération ou un réseau :
 - La Fédération des Centres Sociaux, qui comptait 12 structures adhérentes en 2022 : 11 centres sociaux et 1 EVS;
 - L'association des centres sociaux et des espaces de vie sociale de la Manche (ACSEVS50), qui comptait fin 2022 8 centres sociaux adhérents (et 3 espaces de vie sociale à compter de 2023);
 - Familles Rurales, qui comptait 9 espaces de vie sociale adhérents en 2022.

| | Données clés Source : CAF 50 ; ACSEV 50 |
|-----|---|
| 65% | des centres sociaux adhèrent à la Fédération des Centres Sociaux (soit 11 structures), contre 1 EVS |
| 47% | des centres sociaux adhèrent à l'ACSEV 50 (soit 8 structures) |
| 44% | des espaces de vie sociale adhèrent à Familles Rurales (soit 8 structures) |

| Nom de la structure | Adhésion FCSF | Adhésion ACSEVS50 | Adhésion Fédération Familles Rurales |
|---|------------------|----------------------|---|
| Centre Marcel Mersier | Х | Х | |
| Centre Nelson Mandela | Х | Х | |
| Maison du Pays de Lessay | | Х | |
| Centre Social ACCUEIL | | Х | |
| Maison Françoise Giroud | Х | | |
| Maison Olympe de Gouges | Х | | |
| Centre Social LE TOTEM | Х | | |
| Centre Social Espace LE PUZZLE | Х | | |
| Centre Social LE CETICI | Х | | |
| Maison Flora Tristan | Х | | |
| Centre Socio-Culturel La Mosaïque | Х | | |
| Centre Social Esc'halles | | | |
| Centre Social du Val de Sée | | Х | |
| Centre Social "AGORA" | Х | Х | |
| Cnetre Social Mortain | | Х | |
| Centre Social Les Unelles | Х | Х | |
| Centre social Itinérant Gens du Voyage de Saint-Lô | | | |
| Réseau d'échange de savoirs Dunes et Bocage | | | |
| Association Familles Rurales de Bricquebec | | | х |
| Association REJOUETS de Cérences | | | |
| Parentibus de Coutances | | | |
| Constell'actions de Ducey-les-Chéris | | | |
| Office socioculturel et sportif de Isigny-le-Buat | | | |
| Association Familles Rurales de Moyon Villages | | | х |
| Association Familles Rurales de Saint-Jean-de-Daye | | | х |
| Association Familles Rurales de Urville-Nacqueville | | | х |
| Association Familles Rurales de Gavray | | | х |
| Association Bien Vivre Ensemble de Condé-sur-Vire | | | |
| Point Ferro- Ville de Saint Lô | | | |
| Association Familles Rurales de Martinvast | | | х |
| Les Unelles de Coutances | х | | |
| Association Passerelles de Saint Jean D'elle | | | |
| Association Familles Rurales de Saint Laurent De | | | |
| Terregatte | | | Х |
| Ville De Saint Pair Sur Mer | | | 1 |
| Association Familles Rurales de Marchesieux | | | х |



VOS CONTACTS

Thomas BOYER

Manager thomasboyer@kpmg.fr 06 18 95 70 98

Anicia BOUHADOUF

Cheffe de projet abouhadouf@kpmg.fr 06 12 25 33 25

Lorraine SION

Consultante
lsion@kpmg.fr
07 50 10 59 87